



Charlotte Andrieu
Marie Gascard
Guy Eric Jacquet
Esméralda Panadero
Alexia Seguin
Co secrétaires du SNUipp FSU 31

Toulouse, le 3 juillet 2021

A l'attention du Directeur Académique
des Services de l'Education de la Hte-Garonne

Objet : Supports berceaux alternant.es contractuel.les rentrée 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons pris connaissance vendredi de la liste des supports berceaux pour les alternant.es contractuel.les du 1er degré à la rentrée 2021.

Comme l'indique le cadre de gestion concernant le recrutement et l'emploi des professeurs et CPE contractuels alternants inscrits en Master MEEF (NOR MENH2032667N), "il convient d'affecter les contractuels au plus près de leur INSPE ou, à défaut, de leur domicile."

Or la liste stabilisée prévoit des berceaux très éloignés de l'INSPE pour ces étudiant.es, incompatibles avec leur cursus de formation.

Citons par exemple les communes de Caraman, de la Magdelaine sur Tarn, de Larra, de Baziège, de Castelnau d'Estretfonds ou encore de Villematier. Ces lieux d'exercice, pouvant aller jusqu'à 40 km de l'INSPE aller, induiront, outre des temps de trajets importants, des coûts en essence et péage inacceptables pour ces étudiant.es, boursier.es qui plus est, pour certain.es d'entre eux.elles.

Un tel éloignement géographique du lieu de formation ne sera pas sans conséquence sur une année déjà très exigeante pour ces alternant.es. Au delà de l'engagement financier qu'il leur imposera, il empiètera sur une charge de travail bien conséquente, et pourrait placer ces étudiant.es mais aussi élèves et équipes, très rapidement dans de grandes difficultés.

De plus, comme le prévoit le cadrage départemental, ils et elles seraient affecté.es au regard de leur moyenne au semestre 1 du master 1, sans aucune prise en compte dans le barème de classement des situations sociales.

Rappelons que ces étudiant.es alternant.es, dont la grande majorité accepte cette modalité de formation pour le salaire (660 euros par mois) auront à assumer, en plus de la charge d'une classe à 1/3 temps, la validation d'un Master 2 avec la rédaction d'un mémoire de recherche et la préparation d'un concours.

Pour ces raisons, le SNUipp-FSU 31 vous demande de bien vouloir ré étudier cette liste afin de placer ces étudiant.es alternant.es contractuel.les dans des conditions de formation les moins défavorables possibles.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au Service Public.

Le co-secrétariat du SNUipp-FSU 31

Charlotte Andrieu
co secrétaire
départementale

Alexia Seguin
co secrétaire
départementale

Guy Eric Jacquet
co secrétaire
départemental

Esméralda
Panadero co secrétaire
départementale

Marie Gascard
co secrétaire départementale